

Image not found or type unknown



Loyer impeyés, bail commercial

Par **Dav213570**, le **18/07/2016** à **15:24**

Bonjour,

Voila, j'ai créé une restauration rapide avec un bail 3/6/9 après 3 ans j'ai revendu ce commerce. Mais depuis 5 mois le nouveau bailleur ne paie plus c'est loyer il reste encore 2 ans pour la fin du bail, et le propriétaire se retourne contre moi, j'ai eu une discussion avec ce commerçant qui a mis en vente ce restaurant et qui exerce le métier de routier depuis 4 mois, il me dit qu'il veut faire une cessation d'activité au tribunal de commerce.

que dois je faire???? en sachant que je suis au chaumage encore 5 mois en ayant des prêt de maison et voiture??

S'il vous aidez moi a trouver une solution

Par **Visiteur**, le **18/07/2016** à **16:42**

Bonjour,

Comment avez vous pu vendre une activité et rester locataire ?

Par **Dav213570**, le **18/07/2016** à **17:58**

Bonjour,

tout d'abord je vous remercie beaucoup de votre aide.

en faite c'est un local loué a une agence.

Par **Dav213570**, le **18/07/2016 à 20:23**

Bonjour,

tout d'abord je vous remercie beaucoup de votre aide.

en faite c'est un local loué a une agence.

Par **Visiteur**, le **18/07/2016 à 21:39**

Mais ceci n'explique pas que vous soyez resté vous même locataire ?

Par **Dav213570**, le **18/07/2016 à 21:44**

non le ne suis pas locataire mais, il ya une clause sur le bail
précisant que je suis redevable des loyers impayés de ce repreneur